

# PROCEDURE DEPOT DE DOSSIER + PJ VIA VOTRE PORTAIL FAMILLE

Sur <https://villeneuveoubet.portail.ciril.sictiam.fr/guard/login>, vous devez vous connecter sur votre Portail Famille

Sur l'onglet DOSSIER – Accéder à mes documents dématérialisés

PORTAIL FAMILLE VILLENEUVE-LOUË



MON DOSSIER

- ▶ [Consulter mon dossier et mes démarches](#)
- ▶ [Modifier mes coordonnées](#)
- ▶ [Accéder à mes documents dématérialisés](#)

Sélectionner « Dossier 2023-2024 modifiable »

Remplir le dossier en ligne et l'enregistrer sur votre ordinateur de la manière suivante : **NOM PRENOM** de l'enfant

**Assurez-vous d'avoir toutes les pièces justificatives nécessaires demandées en page 2 du dossier :**

**PIECES OBLIGATOIRES** : Justificatif de domicile de – de 3 mois + justificatif de travail des 2 parents de – de 3 mois + attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile + (vaccinations + jugement + RIB si nécessaire)

**car une fois cliqué sur  ENREGISTRER vous ne pourrez plus revenir en arrière.**

Puis sur l'onglet INSCRIPTION – Inscrire les enfants à de nouvelles activités



INSCRIPTION

- ▶ [Visualiser les activités de mes enfants](#)
- ▶ [Inscrire les enfants à de nouvelles activités](#)

Cliquer sur « Inscriptions Péri-Extra scolaire » (à gauche de l'écran si ordinateur / en haut de l'écran si téléphone)


Puis sur le prénom de l'enfant et là il apparait : SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

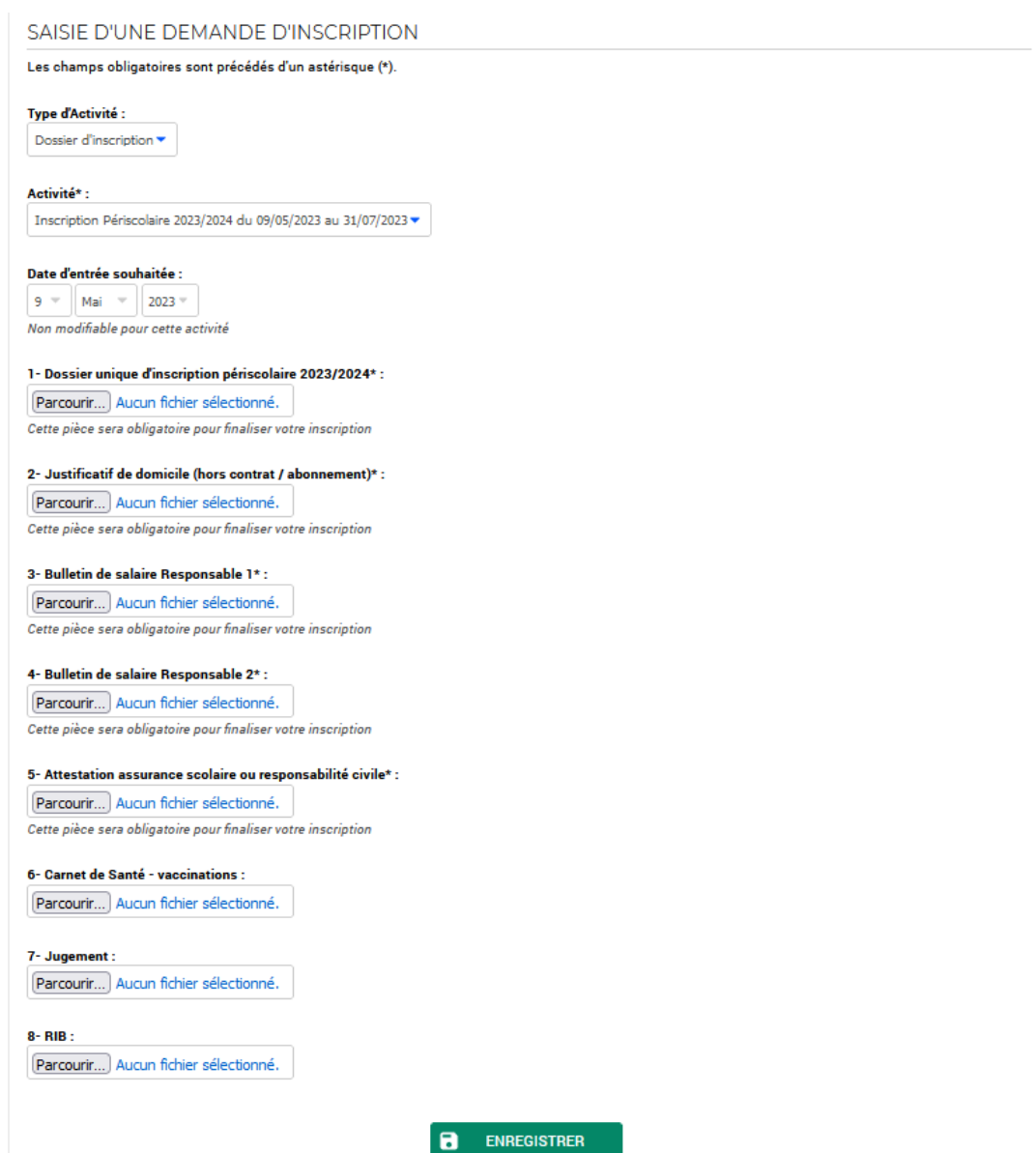
Type d'Activité :

Activité :

Date d'entrée souhaitée :

Ne pas tenir compte de ces 3 champs

Insérer **TOUTES** les Pièces Justificatives demandées en 1 seule fois puis  Enregistrer.



Une fois les pièces vérifiées par le Guichet des Familles, vous recevrez un mail de notre part dans la messagerie de votre portail famille si l'inscription est validée.